



AVIS AUX CLUBS

Les membres de la Délégation se sont réunis ce lundi 15 juin, sous la présidence de Francis VIDRY qui poursuit avec succès sa convalescence, suite à une petite intervention. Tous ont d'abord eu une pensée très amicale pour notre secrétaire, Véronique, actuellement convalescente, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, dans l'espoir de la retrouver rapidement parmi nous.

Cette réunion fut l'occasion de faire le point sur l'actuelle situation et de rappeler à tous les clubs que, même si nos locaux sont toujours fermés au public, nous restons à leur disposition, notamment par le biais de la messagerie : delegation-roanne@loire.fff.fr. N'hésitez pas également à joindre un des responsables en cas de besoin important. Sachez que les bureaux du District, comme de la Délégation, seront fermés du vendredi 24 juillet au soir au lundi 17 août à 14h.

Parmi les décisions prises en faveur des clubs, voici les principales :

- Un fond national de solidarité, créé par la Fédération, accordera l'équivalent de 10 € par licencié à tous les clubs qui rempliront le questionnaire prévu à cet effet et accessible sur « Footclubs ». La répartition sera la suivante : une baisse de 5 € sur le tarif des licences 2020/2021 ; une dotation en ballons pour les clubs de – de 100 licenciés ; une aide financière à l'emploi et à la formation...
- Le District de la Loire puisera dans sa propre trésorerie pour renforcer la part fédérale accordée à tous les districts, ce qui lui permettra d'offrir gratuitement l'ensemble des cotisations et des engagements à toutes les compétitions départementales. Lorsque son budget sera complètement arrêté, le District se réserve le droit d'imaginer une autre forme d'aide à ses clubs, par exemple une dotation en matériel...
- A propos des engagements qui sont déjà ouverts sur le site du District, ils se feront tous au niveau du District, la répartition s'opérant ensuite en direction de la Délégation. Deux niveaux d'engagement sont prévus : jusqu'au 31 juillet pour les Seniors D1 à D3, pour les Jeunes D1 et D2, et pour les "Loisir" ; jusqu'au 31 août pour les Seniors D4 - D5 et pour les Jeunes en Brassage. Pour le Foot d'Animation, des informations complémentaires seront prochainement diffusées.
- Sachez également qu'aucune compétition départementale n'aura lieu avant début octobre, afin de permettre aux clubs de se préparer au mieux et surtout d'avoir le mois de septembre pour organiser diverses manifestations leur permettant de renflouer leur trésorerie.
- Avec le début assez tardif des compétitions très compactes puisque, selon les décisions fédérales qui ont entraîné plus de montées que de descentes, les différentes poules comprendront plus d'équipes (jusqu'à 15), il faut vous préparer à un championnat très compact au niveau du calendrier. A cet effet, il a été décidé que les différentes coupes reprendront au stade où elles ont été stoppées durant cette dernière saison : 8ème de finale pour les départementales en Seniors ; 1/4 de finale pour celles des Jeunes et du Roannais.
- La prochaine Assemblée Générale, à la fois financière et électorale, aura lieu au mois de décembre (le 4 ?), tandis que la célébration du "Centenaire du District" a été logiquement reportée et serait désormais envisagée au samedi 13 mars 2021.

En attendant de nous retrouver dans une situation redevenue normale, espérons-le dès la rentrée du 17 août, les membres de la Délégation du Roannais souhaitent, en premier lieu, une bonne santé à tous les licenciés et proches de leurs clubs, en rappelant qu'ils restent à leur disposition. Portez-vous bien !